



PARLEMENTAIRES D'UN JOUR

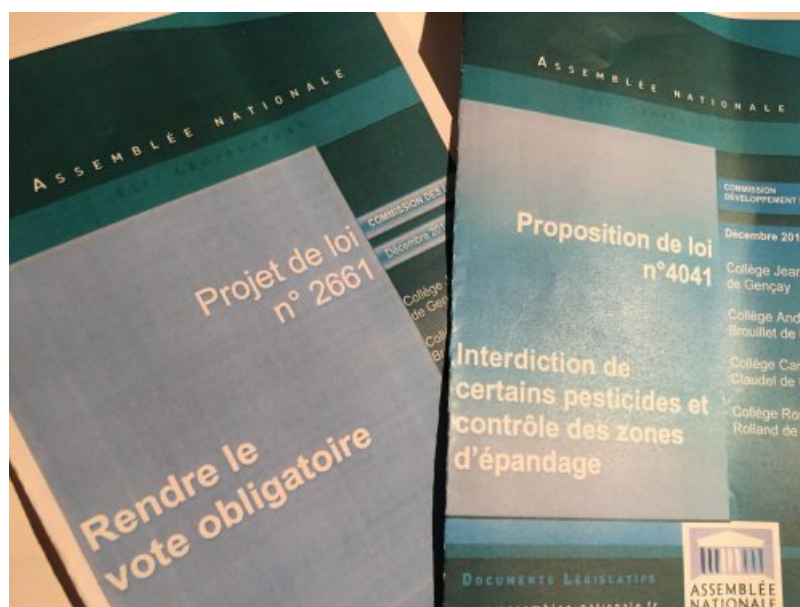
publié le 05/12/2016

Descriptif :

Le matin du 5 décembre, les élèves de 3e A se sont rendus à la Faculté de droit de Poitiers en compagnie de trois autres classes des collèges de Gençay, Civray et Charroux pour participer à une Assemblée Citoyenne sur l'invitation de M. le député Jean-Michel Clément.

Le matin du 5 décembre, les élèves de 3e A se sont rendus à la Faculté de droit de Poitiers en compagnie de trois autres classes des collèges de Gençay, Civray et Charroux pour participer à une Assemblée Citoyenne sur l'invitation de M. le député Jean-Michel Clément.

Les élèves ont ainsi pu participer à l'élaboration de deux lois : la première sur la possibilité de « rendre le vote obligatoire » et la seconde sur l'« interdiction de certains pesticides et contrôle des zones d'épandage », M. Clément endossant pour l'occasion le rôle de président de l'Assemblée Nationale habituellement dévolu à Claude Bartolone.



Nos apprentis parlementaires avaient bien préparé leur dossier. Suite à l'intervention de M. Clément au collège le 24 novembre dernier, ils s'étaient attelés à deux tâches en cours de SVT et d'EMC : le développement d'un argumentaire POUR ou CONTRE le contenu de ces lois et la rédaction de quatre amendements aux articles proposés.

Le 5 décembre, les 6 orateurs désignés parmi les législateurs de 3eA ont si brillamment défendu leurs positions que les amendements élaborés par leur classe se sont vu adoptés à la majorité par la centaine d'élèves composant l'Assemblée Citoyenne.

Cette journée a permis aux élèves de mieux appréhender les mécanismes de la démocratie et leur complexité. Une expérience enrichissante et formatrice pour les citoyens de demain.

